

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 7 JUILLET 2023



N° 64/2023

Le 7 juillet deux mil vingt-trois à 19 Heures 30, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bernard DUBOUIL, Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 3 juillet 2023.

PRÉSENTS : M. Dubouil, Mme Bonnet, M. Convers, Mme Brunet, M. Bourgeteau, Mme Bourgoïn, M. Choquet Mme Desmedt, M. Matron, Mme Dollez, M. Hamot, Mme Fernandes, M. Rousseau, Mme Delamarre, M. Berthelot, Mme Flagothier, Mme Trézel, Mme Coulon, M. Wims, Mme Delormel, Mme Mahutte, M. Vasseur, Mme Vigne, M. Frazao, M. Manfredi, M. Verhaaren, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : M. Rauzier par Mme Bourgoïn, M. Desmedt par M. Hamot, Mme Ndi Edima par M. Frazao.

SECRETARE DE SÉANCE : Colette DOLLEZ

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 26
Nombre de suffrages exprimés : 29
Votes Pour : 29
Votes Contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Désignation des membres du Comité Social Territorial.

Le Conseil Municipal,

Vu l'article 4 II de la loi n°2019-828 DU 6 août 2019 de transformation de la Fonction Publique modifiant l'article 32 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et créant une instance unique pour la dialogue social nommé le Comité Social Territorial (CST),

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

- **DÉCIDE** de nommer les membres ci-après au sein du Comité Social Territorial :

TITULAIRES

- DUBOUIL Bernard (Président)
- BRUNET Laurette
- BOURGOIN Martine
- TRÉZEL Annie
- MANFREDI Thierry

SUPLÉANTS

- DELAMARRE Béatrice
- ROUSSEAU Cyril
- BONNET Catherine
- FLAGOTHIER Sarah
- CONVERS Patrick

Pour copie conforme.



Colette DOLLEZ
Secrétaire de séance

Bernard DUBOUIL
Maire de St Just-en-Chaussée

P. Dubuil